

190099-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Unterstützende technische Tätigkeiten – ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE D'OPERATION ET LE COMMISSIONNEMENT RELATIFS A LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE STRUCTURES PENITENTIAIRES POUR COURTES PEINES

OJ S 55/2026 19/03/2026

**Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung - Änderungsbekanntmachung
Dienstleistungen**

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: APIJ

E-Mail: equipe9@apij-justice.fr

Rechtsform des Erwerbers: Einrichtung des öffentlichen Rechts

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE D'OPERATION ET LE COMMISSIONNEMENT RELATIFS A LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE STRUCTURES PENITENTIAIRES POUR COURTES PEINES

Beschreibung: Le présent accord-cadre a pour objet un ensemble de prestations concourant à l'assistance technique du maître d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines en France via un ou plusieurs partenariats d'innovation. Les titulaires du présent accord-cadre, dénommés « l'assistant technique, conducteur d'opération » ou « ATMO » s'assurera, lors de l'exécution des études et des travaux, du respect des pièces contractuelles et réglementaires et en rendra compte au maître de l'ouvrage. Il jouera également le rôle d'agent de commissionnement. L'accord-cadre comporte une part à prix global et forfaitaire pour la phase 1 de recherche et de développement. La phase 2 dite d'acquisition est à prix unitaires.

Kennung des Verfahrens: cbd56364-9008-4c25-a7e0-57c6910cd0de

Interne Kennung: 26-010

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71336000 Unterstützende technische Tätigkeiten

Zusätzliche Einstufung (cpv): 79933000 Entwurfsunterstützungsdienste, 71520000 Bauaufsicht

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: N'importe où sur le territoire français métropolitain

2.1.3. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 3 750 000,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.5. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Höchstzahl der Lose, für die ein Bieter Angebote einreichen kann: 3

Auftragsbedingungen:

Höchstzahl der Lose, für die Aufträge an einen Bieter vergeben werden können: 1

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: LOT 1 - ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE D'OPERATION ET LE COMMISSIONNEMENT RELATIFS A LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE STRUCTURES PENITENTIAIRES POUR COURTES PEINES

Beschreibung: Le présent accord-cadre s'inscrit dans le cadre du déploiement d'un programme immobilier innovant pour répondre à la mise en œuvre rapide de la capacité de personnes détenues bénéficiant d'un régime de courtes peines. Le type de marché retenu pour y répondre est un (ou plusieurs) marché(s) public(s) de partenariat d'innovation visant à rechercher et développer un (ou plusieurs) projet(s) de bâtiments pénitentiaires de courtes peines modulables et standardisés - QCP - puis construire ces bâtiments. La consultation relative à ce dernier est en cours, conformément aux articles L 2172-3, R 2172-20 à R 2172-32 du Code de la Commande Publique. Le partenariat a pour objet de désigner au maximum trois partenaires et conclure avec eux des contrats de partenariat d'innovation distincts. Le Partenariat d'innovation conclu avec chaque partenaire est composé de deux phases: - Phase n°1 : prestations de recherche et développement dont le prototypage. La Phase n°1 est d'une durée prévisionnelle indicative de cinq (5) mois ; - Phase n°2 : accord-cadre de conception, fabrication et construction de 1500 places maximum de quartiers de courtes peines en France, d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois en application de l'article L. 2125-1 du code de la commande publique et dans la mesure où le présent contrat nécessite des investissements à amortir sur une durée importante. L'attention du titulaire est attirée sur la conduite en simultané de la phase de réalisation avec le suivi en simultané de plusieurs QCP. La présente consultation est passée selon une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions en application des articles L2124-1 et L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique. Le présent accord-cadre a pour objet un ensemble de prestations concourant à l'assistance technique du maître d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines en France via un ou plusieurs partenariats d'innovation. Les titulaires du présent accord-cadre, dénommés « l'assistant technique, conducteur d'opération » ou « ATMO » s'assurera, lors de l'exécution des études et des travaux, du respect des pièces contractuelles et réglementaires et en rendra compte au maître de l'ouvrage. Il jouera également le rôle d'agent de commissionnement. L'accord-cadre comporte une part à prix global et forfaitaire pour la phase 1 de recherche et de développement. La phase 2 dite d'acquisition est à prix unitaires. La présente consultation n'admet ni option, ni variante. Afin

de garantir le respect des règles relatives à la concurrence, les candidats : • ne peuvent se présenter en tant que mandataire de plusieurs groupements • ne peuvent se présenter en tant que mandataire d'un groupement et membre d'un ou de plusieurs autres groupements. En cas de groupement, le groupement attributaire sera un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il n'est pas prévu de tranches. Le présent accord-cadre est alloué en 3 lots distincts. Chaque lot correspond à l'assistance au suivi et au pilotage d'un partenariat d'innovation :. Lot 1 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 1er (n° 1) Lot 2 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 2nd (n°2) Lot 3 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 3ème (n°3) Le candidat déclaré attributaire d'un lot ne pourra être désigné attributaire des autres lots. Les conditions d'attribution sont détaillées à l'article 7 du règlement de consultation. Pour chacun des lots, la part à bons de commande et marchés subséquents est fixée sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 3 750 000 HT pour la durée totale de l'accord-cadre. Le détail de l'ensemble des prestations objet du présent accord-cadre est décrit au CCTP.

Interne Kennung: 26-010 - Lot 1

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71336000 Unterstützende technische Tätigkeiten

Optionen:

Beschreibung der Optionen: renouvellement tacite pour une période de 12 mois

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: L'ensemble du territoire national

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 5 Jahre

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 3 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères sont décrits dans le règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Frist für die Anforderung zusätzlicher Informationen: 09/04/2026 12:00:00 (UTC+01:00)

Mitteeuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Internetadresse der Auftragsunterlagen: www.marchespublicsareenseignerparladjm.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: www.marchespublicsacomplterparladjm.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Fortgeschrittene oder qualifizierte elektronische Signatur oder Siegel (im Sinne der Verordnung (EU) Nr 910/2014) erforderlich

Varianten: Nicht zulässig

Die Bieter können mehrere Angebote einreichen: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 17/04/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 240 Tage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Zulässig

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Begründung der Laufzeit der Rahmenvereinbarung: L'exécution du présent accord-cadre est pleinement liée à celle des partenariats d'innovation (portant sur la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines dont la phase 1 - Recherche & Développement est d'une durée prévisionnelle de 5 mois et dont la phase 2 -Acquisition s'exécute sous forme d'accord-cadre d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze mois (12). L'objet du présent accord-cadre étant directement lié au partenariat d'innovation et son avancement est donc indissociable de ce dernier.

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif - Melun

Informationen über die Überprüfungsfristen: La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun : - Recours prévu à l'article L.551-1 du Code de justice administrative avant la signature du marché - Recours prévu à l'article L. 551-13 du Code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis

d'attribution du marché - Recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification au candidat du rejet de son offre.

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal administratif - Melun

5.1. Los: LOT-0002

Titel: LOT 1 - ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE D'OPERATION ET LE COMMISSIONNEMENT RELATIFS A LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE STRUCTURES PENITENTIAIRES POUR COURTES PEINES

Beschreibung: Le présent accord-cadre s'inscrit dans le cadre du déploiement d'un programme immobilier innovant pour répondre à la mise en œuvre rapide de la capacité de personnes détenues bénéficiant d'un régime de courtes peines. Le type de marché retenu pour y répondre est un (ou plusieurs) marché(s) public(s) de partenariat d'innovation visant à rechercher et développer un (ou plusieurs) projet(s) de bâtiments pénitentiaires de courtes peines modulables et standardisés - QCP - puis construire ces bâtiments. La consultation relative à ce dernier est en cours, conformément aux articles L 2172-3, R 2172-20 à R 2172-32 du Code de la Commande Publique. Le partenariat a pour objet de désigner au maximum trois partenaires et conclure avec eux des contrats de partenariat d'innovation distincts. Le Partenariat d'innovation conclu avec chaque partenaire est composé de deux phases: - Phase n°1 : prestations de recherche et développement dont le prototypage. La Phase n°1 est d'une durée prévisionnelle indicative de cinq (5) mois ; - Phase n°2 : accord-cadre de conception, fabrication et construction de 1500 places maximum de quartiers de courtes peines en France, d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois en application de l'article L. 2125-1 du code de la commande publique et dans la mesure où le présent contrat nécessite des investissements à amortir sur une durée importante. L'attention du titulaire est attirée sur la conduite en simultané de la phase de réalisation avec le suivi en simultané de plusieurs QCP. La présente consultation est passée selon une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions en application des articles L2124-1 et L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique. Le présent accord-cadre a pour objet un ensemble de prestations concourant à l'assistance technique du maître d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines en France via un ou plusieurs partenariats d'innovation. Les titulaires du présent accord-cadre, dénommés « l'assistant technique, conducteur d'opération » ou « ATMO » s'assurera, lors de l'exécution des études et des travaux, du respect des pièces contractuelles et réglementaires et en rendra compte au maître de l'ouvrage. Il jouera également le rôle d'agent de commissionnement. L'accord-cadre comporte une part à prix global et forfaitaire pour la phase 1 de recherche et de développement. La phase 2 dite d'acquisition est à prix unitaires. La présente consultation n'admet ni option, ni variante. Afin de garantir le respect des règles relatives à la concurrence, les candidats : • ne peuvent se présenter en tant que mandataire de plusieurs groupements • ne peuvent se présenter en tant que mandataire d'un groupement et membre d'un ou de plusieurs autres groupements. En cas de groupement, le groupement attributaire sera un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il n'est pas prévu de tranches. Le présent accord-cadre est alloté en 3 lots distincts. Chaque lot correspond à l'assistance au suivi et au pilotage d'un partenariat d'innovation : . Lot 1 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 1er (n° 1) Lot 2 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le

commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 2nd (n°2) Lot 3 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 3ème (n°3) Le candidat déclaré attributaire d'un lot ne pourra être désigné attributaire des autres lots. Les conditions d'attribution sont détaillées à l'article 7 du règlement de consultation. Pour chacun des lots, la part à bons de commande et marchés subséquents est fixée sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 3 750 000 HT pour la durée totale de l'accord-cadre. Le détail de l'ensemble des prestations objet du présent accord-cadre est décrit au CCTP.
Interne Kennung: 26-010 - Lot 2

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71336000 Unterstützende technische Tätigkeiten

Optionen:

Beschreibung der Optionen: renouvellement tacite pour une période de 12 mois

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: L'ensemble du territoire national

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 5 Jahre

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 3 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères sont décrits au règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Frist für die Anforderung zusätzlicher Informationen: 09/04/2026 12:00:00 (UTC+01:00)

Mitteuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Internetadresse der Auftragsunterlagen: www.marchespublicsarensenignerparladjm.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: www.marchespublicsacompteparladjm.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Fortgeschrittene oder qualifizierte elektronische Signatur oder Siegel (im Sinne der Verordnung (EU) Nr 910/2014) erforderlich

Varianten: Nicht zulässig

Die Bieter können mehrere Angebote einreichen: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 17/04/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 240 Tage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Zulässig

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken**Rahmenvereinbarung:**

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Begründung der Laufzeit der Rahmenvereinbarung: L'exécution du présent accord-cadre est pleinement liée à celle des partenariats d'innovation (portant sur la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines dont la phase 1 - Recherche & Développement est d'une durée prévisionnelle de 5 mois et dont la phase 2 -Acquisition s'exécute sous forme d'accord-cadre d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze mois (12). L'objet du présent accord-cadre étant directement lié au partenariat d'innovation et son avancement est donc indissociable de ce dernier.

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif - Melun

Informationen über die Überprüfungsfristen: La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun : - Recours prévu à l'article L.551-1 du Code de justice administrative avant la signature du marché - Recours prévu à l'article L. 551-13 du Code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché - Recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification au candidat du rejet de son offre.

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal administratif - Melun

5.1. Los: LOT-0003

Titel: LOT 1 - ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE D'OPERATION ET LE COMMISSIONNEMENT RELATIFS A LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE STRUCTURES PENITENTIAIRES POUR COURTES PEINES

Beschreibung: Le présent accord-cadre s'inscrit dans le cadre du déploiement d'un programme immobilier innovant pour répondre à la mise en œuvre rapide de la capacité de personnes détenues bénéficiant d'un régime de courtes peines. Le type de marché retenu pour y répondre est un (ou plusieurs) marché(s) public(s) de partenariat d'innovation visant à rechercher et développer un (ou plusieurs) projet(s) de bâtiments pénitentiaires de courtes peines modulables et standardisés - QCP - puis construire ces bâtiments. La consultation relative à ce dernier est en cours, conformément aux articles L 2172-3, R 2172-20 à R 2172-32 du Code de la Commande Publique. Le partenariat a pour objet de désigner au maximum trois partenaires et conclure avec eux des contrats de partenariat d'innovation distincts. Le Partenariat d'innovation conclu avec chaque partenaire est composé de deux phases: - Phase n°1 : prestations de recherche et développement dont le prototypage. La Phase n°1 est d'une durée prévisionnelle indicative de cinq (5) mois ; - Phase n°2 : accord-cadre de conception, fabrication et construction de 1500 places maximum de quartiers de courtes peines en France, d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois en application de l'article L. 2125-1 du code de la commande publique et dans la mesure où le présent contrat nécessite des investissements à amortir sur une durée importante. L'attention du titulaire est attirée sur la conduite en simultané de la phase de réalisation avec le suivi en simultané de plusieurs QCP. La présente consultation est passée selon une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions en application des articles L2124-1 et L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique. Le présent accord-cadre a pour objet un ensemble de prestations concourant à l'assistance technique du maître d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines en France via un ou plusieurs partenariats d'innovation. Les titulaires du présent accord-cadre, dénommés « l'assistant technique, conducteur d'opération » ou « ATMO » s'assurera, lors de l'exécution des études et des travaux, du respect des pièces contractuelles et réglementaires et en rendra compte au maître de l'ouvrage. Il jouera également le rôle d'agent de commissionnement. L'accord-cadre comporte une part à prix global et forfaitaire pour la phase 1 de recherche et de développement. La phase 2 dite d'acquisition est à prix unitaires. La présente consultation n'admet ni option, ni variante. Afin de garantir le respect des règles relatives à la concurrence, les candidats : • ne peuvent se présenter en tant que mandataire de plusieurs groupements • ne peuvent se présenter en tant que mandataire d'un groupement et membre d'un ou de plusieurs autres groupements. En cas de groupement, le groupement attributaire sera un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il n'est pas prévu de tranches. Le présent accord-cadre est alloté en 3 lots distincts. Chaque lot correspond à l'assistance au suivi et au pilotage d'un partenariat d'innovation : . Lot 1 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 1er (n° 1) Lot 2 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 2nd (n°2) Lot 3 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 3ème (n°3) Le candidat déclaré attributaire d'un lot ne pourra être désigné attributaire des autres lots. Les conditions d'attribution sont détaillées à l'article 7 du règlement de consultation. Pour chacun des lots, la part à bons de commande et marchés subséquents est fixée sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 3 750 000 HT pour la durée totale de l'accord-cadre. Le détail de l'ensemble des prestations objet du présent accord-cadre est décrit au CCTP.

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71336000 Unterstützende technische Tätigkeiten

Optionen:

Beschreibung der Optionen: renouvellement tacite pour une période de 12 mois

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: L'ensemble du territoire national

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 5 Jahre

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 3 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien

ausgedrückt werden kann: Les critères sont décrits sont au règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Frist für die Anforderung zusätzlicher Informationen: 09/04/2026 12:00:00 (UTC+01:00)

Mitteuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Internetadresse der Auftragsunterlagen: www.marchespublicsareenseignerparladjm.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: www.marchespublicsacomplterparladjm.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Fortgeschrittene oder qualifizierte elektronische Signatur oder Siegel (im Sinne der

Verordnung (EU) Nr 910/2014) erforderlich

Varianten: Nicht zulässig

Die Bieter können mehrere Angebote einreichen: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 17/04/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 240 Tage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Zulässig

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Begründung der Laufzeit der Rahmenvereinbarung: L'exécution du présent accord-cadre est pleinement liée à celle des partenariats d'innovation (portant sur la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines dont la phase 1 - Recherche & Développent est d'une durée prévisionnelle de 5 mois et dont la phase 2 -Acquisition s'exécute sous forme d'accord-cadre d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze mois (12). L'objet du présent accord-cadre étant directement lié au partenariat d'innovation et son avancement est donc indissociable de ce dernier.

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif - Melun

Informationen über die Überprüfungsfristen: La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun : - Recours prévu à l'article L.551-1 du Code de justice administrative avant la signature du marché - Recours prévu à l'article L. 551-13 du Code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché - Recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification au candidat du rejet de son offre.

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal administratif - Melun

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: APIJ

Registrierungsnummer: 18009225600023

Postanschrift: 67 avenue de Fontainebleau

Stadt: LE KREMLIN-BICETRE

Postleitzahl: 94270

Land, Gliederung (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Land: Frankreich

Kontaktperson: Direction juridique des marchés / Equipe 9

E-Mail: equipe9@apij-justice.fr

Telefon: 0188288800

Internetadresse: www.apij-justice.fr

Endpunkt für den Informationsaustausch (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2939492&orgAcronyme=d3f>

Profil des Erwerbers: www.apij-justice.fr

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Zentrale Beschaffungsstelle, die öffentliche Aufträge oder Rahmenvereinbarungen im Zusammenhang mit für andere Beschaffer bestimmten Bauleistungen, Lieferungen oder Dienstleistungen vergibt/abschließt

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal administratif - Melun

Registrierungsnummer: 17770704900017

Postanschrift: 43 Rue du Général de Gaulle

Stadt: Melun

Postleitzahl: 77008

Land, Gliederung (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Land: Frankreich

E-Mail: greffe.ta-melun@juradm.fr

Telefon: 0160566630

Internetadresse: <http://melun.tribunal-administratif.fr>

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

10. Änderung

Fassung der zu ändernden vorigen Bekanntmachung

:

f7e8a1ca-de72-4b8d-b286-4e087734596f-01

Hauptgrund für die Änderung

:

Korrektur – Beschaffer

Beschreibung

:

Modification du délai de remise des offres et des conditions de participation

10.1. Änderung

Abschnittskennung: LOT-0001

Beschreibung der Änderungen: Voir dans le nouveau RC Article 3 — Pièces constitutives : l'intitulé de l'annexe n°01 passe de « vis-à-vis des groupements de candidats » à « vis-à-vis des groupements attributaires (lauréats) des marchés de partenariat ». Article 6 — 1er paragraphe sur l'indépendance : suppression de la référence aux « 5 groupements en concurrence », remplacée par l'exigence d'indépendance uniquement vis-à-vis des groupements désignés lauréats, avec précision explicite que le périmètre ne couvre pas l'ensemble des candidats. Article 6 — Nouveau paragraphe ajouté (insertion) : explicite les conséquences calendaires — les lots AMOT ne peuvent être notifiés qu'après désignation des attributaires des partenariats ; l'analyse est conduite préalablement sur tous les candidats, puis les éventuels candidats non-indépendants sont écartés post-commission, permettant une notification immédiate. Annexe 1 — Déclaration initiale (remise d'offre) : les deux tirets de

déclaration sont reformulés pour viser les groupements attributaires (lauréats) et non plus les groupements candidats. Annexe 1 — Note de bas de page (NB) : réécriture complète — un lien avec un lauréat entraîne l'exclusion du lot AMOT correspondant, mais un lien avec un candidat non retenu ne constitue plus un motif d'exclusion. Annexe 1 — Mise à jour de la déclaration (post-attribution) : idem, référence aux seuls groupements attributaires (lauréats) identifiés ci-dessous.

Änderung der Auftragsunterlagen am: 17/04/2026

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: e067dfb1-ac48-4c4c-8209-c75f30d2fc70 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 17/03/2026 17:04:13 (UTC+01:00)

Mitteuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 190099-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 55/2026

Datum der Veröffentlichung: 19/03/2026